



Publié sur le site internet de la commune le : 29 février 2024
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal

CONVOCATION (annule et remplace celle du 27 février 2024)

Réunion du conseil municipal le JEUDI 7 MARS 2024 à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Nomination d'un (e) secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 8 février 2024
3. Zone 2AU « Le Clos » : projet d'aménagement - intervention de M. Ange SARTORI « AS CONSEIL » notre prestataire qualifié pour toutes les opérations en matière d'urbanisme et d'aménagement – convention d'études/pacte de préférence -
4. Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
5. PLU modification simplifiée n°3 : décision de ne pas réaliser une évaluation environnementale - organisation des modalités de mise à disposition
6. NICOT CONTRÔLE : avenant n°2 concernant « l'assistance technique pour l'instruction du volet Eaux Pluviales Urbaines des demandes d'autorisation d'urbanisme »
7. SM3A : Fonds Air Bois – avenant n°5
8. « Petite Ville de Demain » Bonneville-Marignier- Communauté de communes Faucigny Glières / Convention cadre pluriannuelle « Opération de Revitalisation de Territoire » de la Communauté de communes Faucigny Glières
9. Transport des élèves du primaire et de leurs accompagnateurs à destination du centre nautique intercommunal entre les communes d'Ayze, Bonneville, Brison, Contamine-sur-Arve, Marignier et Vougy : constitution d'un groupement de commande pour l'accord cadre à bons de commandes
10. Personnel communal : création d'un emploi non permanent – tableau des effectifs
11. Vidéo protection : projet extension – demandes de subventions
12. Questions diverses

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

À Vougy, le 29 février 2024
Le Maire,

Yves MASSAROTTI

